Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hôpitaux de Saint-Loup et d'Yverdon-les-Bains : Six mois supplémentaires pour réaliser les changements

La date du changement de mission de l'hôpital de St-Loup initialement prévue au 1er juillet 2005 est reportée de 6 mois, en raison des délais de réalisation des travaux d'agrandissement sur le site hospitalier d'Yverdon-les-Bains.

En octobre 2004, le Conseil d'Etat a décidé de modifier au 1er juillet 2005 la mission de l'hôpital de St-Loup en fermant les services " Mère-enfant " (obstétrique, gynécologie et pédiatrie), le bloc opératoire et les urgences chirurgicales la nuit et les week-ends. Il a également pris la décision d'effectuer des travaux d'agrandissement sur le site hospitalier d'Yverdon-les-Bains, afin de pouvoir y transférer ces activités. Le changement de mission aura lieu au plus tard le 31 décembre 2005.

Ce report est justifié d'une part, par la nécessité de réévaluer les investissements afin qu'ils respectent les limites imposées par l'article 163 de la constitution vaudoise et d'autre part, par l'application des délais de la loi sur les marchés publics.

Le Département de la santé et de l'action sociale a demandé aux Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (EHNV) - découlant de la fusion des hôpitaux d'Yverdon-les-Bains, de Chamblon, de St-Loup, d'Orbe et de La Vallée depuis le 1er janvier de cette année - de garantir au personnel concerné le maintien des contrats de travail jusqu'au 31 décembre 2005.

Ce report du délai d'introduction des changements devrait permettre d'assurer une plus grande sérénité des transferts des activités de St-Loup à Yverdon-les-Bains et le replacement du personnel dont les postes seront supprimés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 février 2005

DSAS, Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale tél. : 021 / 316 50 06